



Concept de protection Concours UBS Kids Cup

Mis à jour le : 24 juillet 2020

Validité

Le présent concept de protection régit le déroulement des concours dans le cadre de l'UBS Kids Cup 2020 qui ont lieu sous forme d'éliminatoires ouvertes ou internes locales, en relation avec les mesures de protection visant à contenir la propagation de la pandémie du COVID-19. Pour les UBS Kids Cups à l'école, les prescriptions et concepts de protection des autorités scolaires cantonales respectives pour l'enseignement du sport ou le déroulement d'événements scolaires (journées du sport scolaire) sont appliqués.

Le concept est en permanence adapté aux directives actuelles valables en relation avec la pandémie du COVID-19. La dernière version est à chaque fois mise en ligne sur le site web de l'UBS Kids Cup.

Principes supérieurs

- Par événement il faut désigner un/e « **délégué/e COVID-19** » qui sera responsable de la bonne mise en œuvre et du respect des mesures de protection contenues dans le présent concept.
- À aucun moment il ne peut y avoir **plus de 1'000 personnes** sur l'installation de compétition.
- Les **cantons** peuvent réduire le nombre maximum de personnes aux manifestations.
- Respecter des règles de **distance et d'hygiène**.
- Les **données de contact** de toutes les personnes sur place doivent être enregistrées.
- En plus du présent concept de protection, le **concept de protection de l'exploitant respectif de l'installation** est aussi déterminant pour le déroulement et l'autorisation. Ses mesures de protection doivent impérativement être suivies et peuvent aller au-delà des mesures contenues dans le présent concept de protection.
- En cas de **symptômes**, rester à la maison.

1. Infrastructure/Organisation du concours

- Le concept de l'exploitant est déterminant en matière d'utilisation des vestiaires et des toilettes. Il convient toutefois de conseiller aux participantes et participants ainsi qu'aux aides de se présenter dans la tenue adéquate sur l'installation.
- Pour le service de restauration fixe ou installé temporairement et/ou les stand de ravitaillement, le [concept de protection pour l'hôtellerie-restauration](#) est appliqué.
- Toutes les disciplines peuvent être organisées dans le cadre normal, sans introduire des règles d'hygiène ou de distance supplémentaires. Il faut néanmoins prévoir et délimiter pour toutes les disciplines, la plus grande zone d'attente possible pour les athlètes.
- Des mesures correspondantes doivent être prises aux endroits où un grand flux de personnes est attendu (par ex. remise des dossards, toilettes, restauration, arrivée du 60m, remise des prix), afin de pouvoir respecter les recommandations de distance et d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique (par ex. marquages, barrières, panneaux d'information, etc.)

2. Personnes sur l'installation

- L'organisateur de la compétition doit garantir que jamais plus de 1'000 personnes ne se trouvent sur l'installation. Cela comprend les athlètes, les visiteurs, les bénévoles et les assistants ainsi que le personnel des installations de compétition.
- Les données de contact de toutes les personnes présentes sur l'installation doivent être enregistrées.
 - Participants/es
 - En ce qui concerne les *événements ouverts* les données de contact sont saisies via l'inscription en ligne. Pour les inscriptions sur place, il faut impérativement saisir le numéro de téléphone ou l'adresse électronique.
 - En ce qui concerne les *événements internes* (au sein du club), le club organisateur connaît les données de contact des enfants et des adolescents. Tous les participants/es doivent être saisis et inscrits dans le logiciel d'évaluation.
 - En ce qui concerne les *UBS Kids Cups à l'école*, l'école organisatrice connaît les données de contact des enfants et des adolescents. Tous les participants/es doivent être saisis et inscrits dans le logiciel d'évaluation.
 - Visiteurs/euses
 - Après information appropriée, tous les visiteurs/euses d'une manifestation UBS Kids Cup doivent être enregistrés à l'aide du formulaire mis à disposition (nom, prénom, numéro de téléphone). Les données de contact ne doivent pas être utilisées à d'autres fins et doivent être conservées jusqu'à 15 jours après la participation à la manifestation ou de la visite de l'installation ou de l'établissement, puis être immédiatement supprimées.
 - À la demande de l'autorité cantonale compétentes, les données de contact doivent lui être transmises à des fins d'identification et d'information des personnes soupçonnées d'être contaminées, conformément à l'article 33 de la loi sur les épidémies.

- Bénévol-e-s
 - Tous les bénévol-e-s d'une UBS Kids Cup doivent être enregistrés à l'aide du formulaire mis à disposition (prénom, nom, numéro de téléphone). La politique de confidentialité appliquée est la même que celle appliquée aux données des visiteurs/euses.
- Autre personnel sur l'installation
 - Tout autre personnel présent sur l'installation pendant la durée de l'UBS Kids Cup doit être enregistré à l'aide du formulaire mis à disposition (prénom, nom, numéro de téléphone). La politique de confidentialité appliquée est la même que celle appliquée aux données des visiteurs/euses.

3. Responsabilité en matière de mise en œuvre du concept

Le présent concept est basé sur les [Directives générales pour le sport](#) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ainsi que sur le [Concept de protection pour les compétitions de Swiss Athletics](#).

L'organisateur, représenté à la compétition par le/la « délégué/e COVID-19 », assume la responsabilité de la mise en œuvre et du respect des directives contenues dans le présent concept. De plus chaque athlète ainsi que toutes les autres personnes présentes sur l'installation sont contraintes dans l'intérêt de l'athlétisme et vis-à-vis de la population dans son ensemble, de se comporter de manière solidaire et de respecter avec un degré de responsabilité personnelle élevé le présent concept et de mettre en œuvre les mesures nécessaires de manière conséquente.

Les autorisations accordées par Weltklasse Zurich pour une UBS Kids Cup ne se réfèrent pas la mise en œuvre de ce concept. Avec cette autorisation, Weltklasse Zürich donne fondamentalement le feu vert à l'organisation d'une UBS Kids Cup. Si Weltklasse Zürich ou Swiss Athletics devait avoir des indices en amont de la compétition que le présent concept ne sera pas intégralement appliqué, l'autorisation peut à tout moment être retirée.

4. Matériel de soutien

Sur le site web de l'UBS Kids Cup, Weltklasse Zürich met en plus à disposition le matériel suivant à télécharger :

- Checklist Organisateur
- Recommandations pour organisateurs
- FAQs Organisateurs et participants/es
- Affiches d'information pour visiteurs/euses et participants/es
- Listes pour collecter les données de contact
- Feuille d'information pour collecter les données de contact
- Graphiques pour l'information des participants/es et des visiteur/euses s via les canaux numériques

5. Communication du concept (de protection) Concours d'athlétisme

Weltklasse Zürich communique le présent concept sur les canaux de l'UBS Kids Cup et l'envoi directement aux responsables cantonaux et organisateurs.